

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-suisse, à Paris le 30 octobre 2014.

Mesdames, Messieurs,

J'ai été très heureux de recevoir le Président Didier BURKHALTER pour la première fois. J'avais reçu la Présidente il y a deux ans. Il était temps que je le reçoive lui. Nous aurons aussi à nous revoir, j'espère, d'ici la fin de l'année. Mais la visite d'Etat en Suisse est plutôt prévue l'année prochaine.

Je veux souligner d'abord combien les relations entre nos deux pays sont imprégnées de respect, de culture commune, d'une même conception de l'indépendance et de la souveraineté et également du respect des droits de l'Homme. S'il y a profondément une passion qui nous unit, c'est de défendre les droits humains partout. La Suisse le fait à sa manière, avec sa diplomatie, avec ses engagements. La France le démontre lorsqu'elle a à intervenir, soit dans des conférences internationales, soit en venant parfois soutenir des peuples ou des pays qui sont hélas agressés. Nous avons aussi des relations économiques intenses entre nos deux pays, avec des échanges commerciaux à un niveau élevé, dans le sens de l'équilibre de notre commerce extérieur. Nous avons également des travailleurs frontaliers français (au nombre de 160.000). Ils se rendent chaque jour en Suisse pour y exercer tous leurs talents et donner à l'économie suisse les moyens d'être ce qu'elle est une économie de haute compétition avec un niveau de recherche et une innovation élevés contre une juste rémunération. Nous veillons à faire en sorte que ces travailleurs frontaliers puissent avoir des droits reconnus et un système fiscal qui puisse également être justes.

Nous avons la présence d'une communauté suisse en France. Il m'a été dit par le Président BURKHALTER qu'elle était même plus importante que la communauté française en Suisse. C'est dire le caractère intensif de nos relations et leur caractère historique !

Nous avons aussi à gérer ensemble un aéroport qui avait été construit par nos deux pays, et qui a connu un succès considérable. C'est l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Nous veillons à ce qu'il puisse toujours avoir, non seulement cette gestion binationale, mais aussi ce développement. Nous veillons à ce que nous puissions trouver les meilleures solutions pour y parvenir.

Nous avons fait beaucoup de progrès sur une question qui a longtemps été sensible entre la Suisse et la France, c'est-à-dire les échanges d'informations, de renseignements pour avoir les contrôles nécessaires sur le plan fiscal. Je dois dire qu'il y a eu une très grande coopération et nous arrivons maintenant au terme de ce processus. Il y a, de la part de la Suisse, la volonté de s'intégrer pleinement dans ce qu'on appelle « le système d'échange automatique d'informations ». Vous savez qu'il a connu encore de nouvelles avancées. Nous avons ainsi pu trouver une issue à ces discussions, là encore, de manière positive.

Nous avons également évoqué la question de la libre circulation des personnes. La Suisse a voté il y a peu. Elle pourrait encore avoir à voter. Nous souhaitons que ce soit toujours dans le cadre de la libre circulation des personnes même s'il y a des aménagements dans les modalités c'est le droit des Suisses d'en décider, mais dans un cadre européen. La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne. Mais elle a signé des accords, notamment l'accord de libre circulation des personnes et nous souhaitons que ce soit dans ce cadre-là que les choix puissent se faire.

Nous avons aussi, je le disais, une même volonté, celle de porter un certain nombre de principes et de droits. Je soutiens entièrement la démarche du Président, au nom de son pays, de développer le droit international humanitaire. Nous ferons en sorte que la France soit à l'unisson

de la Suisse là-dessus, notamment dans la perspective d'une conférence qui se tiendra, de la part de la Croix Rouge, à la fin de l'année 2015. De la même manière, j'ai enregistré avec beaucoup de satisfactions le soutien et la participation de la Suisse à la réussite de la conférence sur le climat qui se tiendra, elle aussi, à la fin de l'année 2015.

Mais Monsieur Didier BURKHALTER n'est pas simplement le Président du Conseil fédéral, il est aussi actuellement le Président de l'OSCE. Nous avons eu, à ce titre là mais aussi pour évoquer nos politiques étrangères, à parler de ce qui se produit en ce moment même en Ukraine et de ce qu'il faut faire pour que l'OSCE puisse être utile.

L'OSCE a déjà été utile. Elle a pris des risques pour envoyer un certain nombre de ses correspondants ou de ses agents sur le terrain. Nous sommes toujours disponibles, nous la France, pour que l'OSCE puisse quand elle le décidera, quand elle le pourra, mettre en uvre le contrôle de la frontière. Nos drones restent disponibles pour cette mission.

Nous avons également eu à connaître des élections qui viennent de se dérouler en Ukraine. Ce sont des élections nationales, des élections qui engagent donc l'ensemble du pays dans son intégrité territoriale. Nous souhaitons que les scrutins annoncés soient, comme il était prévu dans l'accord de Minsk, des scrutins locaux avec cette conséquence locale, c'est-à-dire dans le cadre de la loi ukrainienne et dans le cadre des institutions ukrainiennes. L'OSCE aura encore un rôle à jouer, mais d'ores et déjà je voudrais remercier le Président BURKHALTER pour les interventions qu'il a eu à faire et pour les déclarations qu'il a pu également produire dans les moments les plus intenses.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais dire. Je veux terminer sur l'engagement de la Suisse et de la France, pour lutter contre l'épidémie Ebola. Vous savez que nous avons besoin de mettre en place des centres de traitement, des centres également pour les soignants, des centres de formation Suisse et France seront ensemble, notamment en Guinée, pour y parvenir. Je salue aussi le geste financier qui a été décidé par les autorités suisses pour faire avec la France notre devoir de solidarité.